

## COMMISSION TERRAIN

### Compte-rendu de la Commission de terrain du mardi 16 avril 2024.

Présents : Irène Brazier, Marie-Noëlle De Tauriac, Serge Caboche, Patrick Crépin, Jean Ferré.

Le week-end dernier, lors de la compétition organisée par l'association sportive, nombre de commentaires ont été émis concernant le terrain préparé par l'équipe de jardiniers avec notamment quelques récriminations sur la largeur de certains fairways. Dès lundi matin, pour couper court à toutes extrapolations abusives, Patrick Crépin et moi-même responsable de la Commission de terrain au sein du bureau de l'ASGCVI, avons décidé de réunir la-dite commission en urgence pour partager les points de vue des uns et des autres. Cette réunion de début de saison sportive est l'occasion d'échanges en toute franchise et transparence entre l'équipe chargée de l'entretien sous la supervision du gestionnaire du golf et les membres de l'association représentant les golfeurs du Val de l'Indre. Elle permet une meilleure information et une meilleure compréhension du travail fait sur le terrain.

1/ Concernant les plateformes de départ des trous 1, 8, 9 et 10, l'expansion significative de certains arbres proches des aires de départ des repères blancs (1<sup>ère</sup> série hommes) réduisent de façon nette et indiscutable la possibilité des mises en jeu. Patrick entrera en contact avec un élagueur pour tenter de régler la situation. Si les tailles ne peuvent être faites (calendrier dans la saison, disponibilité...), les départs blancs seront placés sur les aires des repères jaunes. Il va de soi que pour respecter une équité dames-messieurs les repères bleus seront placés aux repères rouges.

Il est bien entendu que le placement des repères de départ pour les compétitions organisées est du ressort de la Commission Sportive de l'ASGCVI qui doit, au préalable, en cas de déplacement par rapport aux repères d'origine, en informer le greenkeeper et obtenir son accord.

En aucun cas, un membre lambda ne peut se permettre de déplacer les-dites marques de départ.

2/ Irène et Marie-Noëlle soulèvent le problème d'équité par rapport aux distances entre les marques de départ bleues et rouges des dames et celles blanches et jaunes des messieurs. Serge en convient et précise que l'architecte du golf n'a pas vraiment pensé le parcours par rapport aux golfeuses, que leurs tertres de départ sont beaucoup trop petits et ne permettent pas de pouvoir présenter de multiples positionnements. Il s'attachera au mieux à dissocier les-dits départs, ayant déjà créé des départs rouges sur certains trous qui n'existaient pas à l'origine.

3/ La Commission de terrain se rend alors sur le parcours pour visualiser en direct et *in situ* les différentes récriminations faites par certains joueurs et joueuses le WE dernier.

Serge nous explique les différents aménagements qu'il a fait sur le dessin de certains trous en créant des pré-roughs. Le visuel de certains trous devient nouveau et crée des perspectives plus étroites que les années précédentes où le dessin du fairway épousait des formes de vagues (« ronds de fesses »). Aujourd'hui, les fairways sont en ligne droite et donnent un visuel plus étroit.

Une analyse trou par trou de ces dernières modifications a permis de se mettre d'accord sur un nouveau modelé quand le rétrécissement était pénalisant pour les arrivées de drive (sachant également qu'une autorisation de placement de la balle sur toute zone tondue ras par un Comité d'organisation d'épreuve n'autorise pas le placement dans un pré-rough). Serge retravaillera

les trous incriminés notamment les tours des bunkers de certains fairways (1, 5, 6, 13, 15, 16 et 18), ce qui permettra de retrouver une largeur plus appréciable des tombées de drive.

L'intérêt de ces pré-roughs plus larges à certains endroits est aussi de permettre un contrôle de la balle pour éviter qu'elle ne s'échappe trop facilement vers la forêt quand la sécheresse aura « grillé » l'herbe (trous 3, 13, 15, 16, 18).

Patrick Crépin conclut en précisant deux points :

1/ Pour la Coupe du Centre 1 du vendredi 26 au dimanche 28 avril, le parcours sera fermé pour les membres en intégralité le dimanche car des match-plays se déroulent le matin et l'après-midi.

2/ Lors de l'accueil du championnat de France 1<sup>ère</sup> division seniors 3 Messieurs du mardi 18 au samedi 22 juin, afin de permettre une préparation du terrain (tonte des fairways et greens, ratissage bunkers) le parcours sera fermé aux membres du club. Patrick rappelle à cette occasion les partenariats passés avec des clubs alentour pour pouvoir jouer.

Les membres de la Commission de terrain s'accordent pour penser que chaque golfeur doit participer à titre personnel au bon état du parcours. Relever ses pitches, ratisser avec attention et sans minutie ses traces de pas dans le sable des bunkers, replacer ses divots, ne pas rouler sur les greens et les départs avec son chariot, ne pas passer entre les bunkers et les greens quand on est en voiturette... sont autant de petites choses que chaque golfeur apprécie ... chez son partenaire de jeu. Si chacun fait un effort...

La Commission de terrain a été instituée pour être une interface entre les golfeurs et le gestionnaire. Faites-nous part de vos remarques tout au long de l'année pour que nous puissions les faire remonter lors de nos réunions.

*« Il vaut mieux accepter la sincérité du piment que l'hypocrisie du sucre. »* écrit Romaric Sadibeu.

Pas mieux !

Jean FERRE  
Responsable Commission de terrain ASGCVI